

DIU DE MÉDECINE SUBAQUATIQUE ET HYPERBARE

■ RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

Pr Yves OZIER - Responsable
Dr Anne HENCKES – Co-responsable
Coordination nationale :
Pr Daniel MATHIEU - Université de Lille

■ OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif de cette formation est de mettre sur pied **un projet pédagogique commun** à toutes les universités concernées et régi par des modalités identiques en ce qui concerne les conditions d'admission, le contenu de l'enseignement théorique, les modalités de l'enseignement pratique, le contrôle des connaissances.

La formation, à un même niveau de qualité, de médecins qualifiés dans un domaine médical de technologie très spécialisée s'avère une nécessité au regard du nombre important d'installations d'oxygénothérapie hyperbare déjà implantées dans l'hexagone et outre-mer et compte tenu du développement croissant des activités sportives de plongée sous-marine.

De plus, l'importance du nombre de plongeurs étrangers venant pratiquer en France à titre sportif ou professionnel, le développement des échanges entre médecins dans l'Union Européenne rend nécessaire une harmonisation des pratiques tant au niveau français qu'européen et donc une évolution des formations initiale et continue vers les standards définis au niveau Européen, en particulier ceux recommandés par l'ECHM /EDTC.

Le D.I.U. de Médecine Subaquatique et Hyperbare a pour mission de répondre à ces objectifs. Il certifie une formation en Médecine Subaquatique et Hyperbare de niveau II selon les standards de l'ECHM/EDTC. Il remplace de ce fait les diplômes d'Université correspondants.

Métiers actuels et futurs visés

Professionnels de santé travaillant en milieu hyperbare
Professionnels de santé assurant le suivi médical de plongeurs
Professionnels de santé prenant en charge des plongeurs accidentés

■ CONDITIONS D'ADMISSION

Sont admis à s'inscrire :

- Les titulaires du Diplôme Français d'Etat de Docteur en Médecine ou d'un Diplôme Etranger équivalent.
- Les étudiants du 3ème cycle des études médicales (médecine générale et spécialités).

■ PROGRAMME

- Thème 1 – Notions générales de base + simulation (24h)
La journée en simulation pourra valider le DPC.
- Thème 2 – Médecine hyperbare (33h)
- Thème 3 – Médecine de la plongée sportive (9h)
- Thème 4 : Médecine de la plongée et de l'hyperbarie professionnelles (6h)
- Thème 5 : Pathologie de la plongée ; Traitement des accidents de la plongée (11h)
- Formation pratique : stages hospitaliers

- 15 demi-journées dans un service d'urgences, SAMU ou réanimation (en sont dispensés les étudiants ayant déjà fait un stage ou travaillant dans l'un de ces services)
- 15 demi-journées dans un centre hyperbare

■ CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

L'enseignement du D.I.U est sanctionné :

- 1) Par un examen écrit national anonyme avec jury commun.
- 2) Par un examen oral
- 3) Par la présentation du mémoire

■ COÛT

Formation continue : 2150 €

Formation permanente : 2150 €

Formation Initiale : 1000 €

■ INSCRIPTION

Sur dossier

■ CONTACTS

Pôle Formation Continue en santé

22 avenue Camille Desmoulins – CS 93837 – 29238 BREST CEDEX

Téléphone : 02.98.01.69.50 Fax 02.98.01.69.44

fcs.medecine@univ-brest.fr // www.univ-brest.fr/fc